



Vol. 26, no 40

13 juin 1996

Les membres du Sénat académique approuvent la création d'un Doctorat en psychologie

Un deuxième programme de doctorat pourrait voir le jour au cours des prochaines années à l'Université.

Le Doctorat en psychologie a été approuvé par le Sénat académique à sa réunion du 7 juin. Sa création a été recommandée, sur la base de la qualité du projet, lorsque l'Université pourra réunir les ressources nécessaires pour l'offrir.

D'autres étapes doivent cependant être franchies avant que le programme puisse être offert. Au cours des prochains mois, le projet sera présenté pour approbation au Conseil des gouverneurs, puis à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a laissé entendre que, même en période de compressions budgétaires, l'Université doit demeurer proactive et poursuivre son développement. «Le Doctorat en psychologie fait partie de la liste des programmes prioritaires que nous voulons implanter, a-t-il dit. Le Département a atteint une maturité et possède une masse critique intéressante. La mise sur pied d'un tel programme est devenue urgente et nécessaire pour répondre aux besoins des francophones des provinces Maritimes, d'autant plus que d'ici quelques années, le doctorat pourrait devenir le diplôme d'entrée dans la profession.»

Le programme proposé sera offert sur trois ans et orienté vers la psychologie clinique, avec stage d'internat en troisième année. L'accent sera mis sur une approche intégrée des dimensions scientifiques et professionnelles de la psychologie.

Le premier programme de troisième cycle de l'U de M, le Doctorat en études françaises, a été implanté en 1990.

Art dramatique

Le Sénat a par ailleurs demandé aux autorités de l'Université d'entreprendre immédiatement des démarches afin de trouver tous les moyens possibles pour faire en sorte que les Acadiens et Acadiennes puissent continuer d'avoir accès à une solide formation en art dramatique.

Un comité de planification a conclu qu'il est impossible d'affecter davantage de ressources en art dramatique étant donné la situation financière actuelle de l'Université et le petit nombre d'étudiants et étudiantes inscrits au programme.

Le 25° du père Arthur Bourgeois

La fête en l'honneur du père Arthur Bourgeois soulignant son 25e anniversaire d'ordination sacerdotale a remporté un grand succès. Au-delà de 400 personnes - paroissiens et paroissiennes, famille immédiate et ami-e-s - ont participé à la messe d'action de grâces et à la réception qui a suivi au Bistro au Frolic.

L'homélie a été prononcée par Mgr Donat Chiasson. Une dizaine de prêtres étaient présents pour concélébrer.

Une adresse a été lue par le président du Conseil paroissial de pastorale, Gilles Chiasson, au nom des paroissiens et des ami-e-s du père Bourgeois.

La soirée sociale était animée par Roland LeBlanc. Il y a eu beaucoup de musique et de chants. Un *Bien cuit* a été servi au père Bourgeois par Norm LeBlanc, l'étudiant Benoît Bourque, Anita Pellerin, Vallier Duguay, le frère du père Arthur, Raymond, le père Ernest Légère et Viateur Viel.

En guise d'appréciation et avec la contribution des personnes participantes, un tableau de l'artiste acadien René Hébert a été présenté au père Bourgeois.



Dans la photo, le président du Conseil paroissial de pastorale, Gilles Chiasson, fait la présentation au père Arthur, qui a aussi reçu une bourse de la part des gens présents.

suite à la page 7

La politique sur les frais de stationnement entrera en vigueur le 3 septembre

C'est à compter du mardi 3 septembre que la nouvelle politique sur le stationnement payant au campus de Moncton entrera en vigueur.

Cette mesure, qui devrait permettre à l'Université d'encaisser 75 000 \$ au cours de l'année 1996-1997, a été acceptée lors de la préparation du dernier budget de fonctionnement qui a été adopté par le Conseil des gouverneurs en avril.

Ainsi, des frais annuels de stationnement de 50 \$ pour les étudiants et étudiantes à temps complet (ou 30 \$ par trimestre) qui utilisent une voiture et de 100 \$ pour les membres du personnel seront exigés pour la première fois. Les frais seront les mêmes pour les étudiants et étudiantes à temps partiel, sauf qu'il leur en coûtera 20 \$ pour se prévaloir de l'option trimestrielle.

Les membres de la communauté universitaire devront se procurer leur vignette à temps auprès du Service de sécurité et l'apposer sur le coin inférieur gauche du pare-brise de leur véhicule. Une vignette seulement sera accordée à chaque propriétaire, qu'il possède un ou plusieurs véhicules. S'il veut utiliser un deuxième véhicule, il devra débourser un coût additionnel de 10 \$.

Des permis temporaires seront également disponibles sur une base quotidienne (2 \$), hebdomadaire (10 \$) et mensuelle (20 \$).

La politique du stationnement payant s'appliquera du lundi au vendredi, entre sept heures et 21 heures.

Des aires sans frais seront réservées aux visiteurs. On prévoit utiliser tout l'espace du terrain adjacent au pavillon Léopold-Taillon (côté nord), celui situé derrière l'aréna J.-Louis-Lévesque, et environ 35 aires perpendiculaires à l'avenue Morton dans le grand parc de stationnement situé devant le pavillon Jacqueline-Bouchard.

«Presque toutes les institutions d'enseignement postsecondaire au pays ont recours à une telle politique, a fait remarqué le directeur du Service de sécurité, Wayne St-Thomas. Le Conseil des gouverneurs a jugé important de tenter de couvrir une partie des dépenses reliées à l'entretien des édifices du campus.

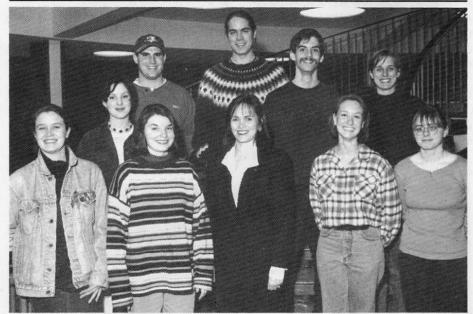
Il existe quelque 2 000 aires de stationnement sur le campus de Moncton. «Au cours des dernières années, a-t-il commenté, nous avons remarqué une utilisation approximative de 60 pour cent durant les périodes normales d'achalandage».

«Le terrain de stationnement de la Bibliothèque Champlain est sans contredit celui qui affiche complet le plus souvent et qui nous cause le plus de tracas dans l'application de la nouvelle politique car la distance qui le sépare des autres terrains est plus grande, ajoute M. St-Thomas. Les parcs de stationnement devant le pavillon Léopold-Taillon et la Faculté d'administration sont également fréquemment remplis, mais nous offrons une alternative.»

Par ailleurs, un horodateur sera aménagé dans le stationnement de la Bibliothèque Champlain et sera utilisé pour assurer la gestion de la quinzaine d'aires situées perpendiculairement à la route. En déposant 50 cents dans l'horodateur («horo», du mot heure), les utilisateurs recevront un billet valide pour une heure qu'ils devront afficher bien en vue sur le tableau de bord de leur voiture.

«Le recours aux horodateurs gagne en popularité un peu partout, a laissé savoir M. St-Thomas. Au lieu d'avoir des parcomètres à perte de vue dans un parc de stationnement qui gênent les travaux de déblaiement, on peut se servir d'un horodateur. Les aéroports s'en servent de plus en plus. L'Université Laval utilise cet appareil depuis quatre ans et est ravie de son efficacité. Il en est de même pour l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean.»

Les adeptes du covoiturage peuvent se renseigner auprès du Service de sécurité pour connaître les modalités tarifaires.



BOURSES GILBERT-FINN DE LA BANQUE NATIONALE - Dix étudiants et étudiantes du programme Information-communication sont les bénéficiaires d'un montant de 12 000 \$ provenant du Fonds de bourses Gilbert-Finn de la Banque Nationale du Canada. Une somme de 7 000 \$ a été accordée en bourses de mérite et 5 000 \$ pour financer des projets spéciaux. Dans la photo, on voit, dans l'ordre habituel, à l'avant : Pascale Cloutier, de Beaupré, au Québec, bourse de mérite de 1 000 \$; Mélanie Daigle, de Charlo, bourse de mérite de 1 000 \$; Denise Vick, gérante de la succursale du campus de Moncton de la Banque Nationale du Canada; Nathalie Levesque, de Saint-Basile, bourse de mérite de 1 000 \$; et Mireille LeBlanc, de Moncton, 2 000 \$ pour un projet et bourse de mérite de 1 000 \$; à l'arrière : Françoise LeBlanc, de Moncton, bourse de mérite de 1 000 \$; Guy-Vincent Martineau, de Victoriaville, au Québec, 500 \$ pour un projet; Denis Babin, de Rimouski, au Québec, 1 250 \$ pour un projet; François Gravel, d'Edmundston, bourse de mérite de 1 000 \$; et Geneviève Gareau-Lavoie, de Val d'or, au Québec, 1 250 \$ pour un projet. Nancy Labonté, de Charny, au Québec, bourse de mérite de 1 000 \$, était absente lorsque la photo a été prise.

Programme de préretraite

Le taux de participation dépasse 40 pour cent

Le programme de retraite anticipée mis en place par l'Université suscite de l'intérêt puisque 44 membres du personnel ont confirmé par écrit leur intention d'en profiter, dont 33 dès le 1er juillet.

En tout, 102 personnes sont admissibles au niveau des trois campus, dont 70 membres du corps professoral. Le programme est offert à ceux et celles qui, entre le 1er juillet 1996 et le 30 juin 1997, seront âgés de 60 ans et plus et possèdent au moins cinq années de service, ainsi qu'à ceux et celles âgés de 55 ans et plus et possédant une combinaison d'âge et d'années de service égale à 85.

Au campus de Moncton, 32 membres du personnel, dont 21 du corps professoral, prendront une retraite anticipée le 1er juillet. D'autres personnes admissibles ont choisi le 31 décembre 1996 et le 30 juin 1997 comme dates de départ.

Le programme comporte deux incitatifs importants. Le premier consiste

à offrir une pension annuelle sans réduction actuarielle, qui est normalement de 4,8 pour cent par année. Le coût de cette mesure pourrait atteindre 5,3 millions de dollars si toutes les personnes admissibles prennent leur retraite. Il sera absorbé à même les surplus des deux caisses de retraites.

L'autre incitatif est le versement d'allocations de départ, dont le coût total peut s'élever à 4,9 millions de dollars. L'Université devra faire un emprunt qu'elle prévoit rembourser d'ici trois ans avec les économies qu'elle fera grâce à une réduction de la masse salariale.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Fernand Landry, a indiqué que le programme de préretraite est un moyen retenu par l'Université afin de comprimer les dépenses au cours des années à venir. «D'une part, nous sommes heureux de pouvoir offrir un programme de retraite anticipée à un groupe de personnes qui ont bien servi l'Université, qui l'ont vu grandir et qui ont participé à son développement, a-t-il dit. D'autre part, ce programme permettra de renouveler le corps professoral ainsi que le personnel administratif et de soutien, tout en procurant à l'Université une certaine flexibilité; nous en profiterons pour faire une rationalisation et une réorganisation administrative.»

C'est la première fois qu'un programme de préretraite est offert au corps professoral. Une quinzaine de membres des autres catégories de personnel avaient profité d'un programme similaire offert en 1993 et 1994.



ORDRE DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES

- L'Ordre des Régents et des Régentes compte jusqu'à maintenant 220 membres, soit 39 compagnons (contribution d'au moins 30 000 \$), 19 officiers (contribution d'au moins 20 000 \$), et 162 membres (contribution d'au moins 10 000 \$). L'Ordre des Régents et des Régentes, on se souviendra, a été institué par le Conseil des gouverneurs au moment du lancement de la campagne de financement Impact afin de regrouper et reconnaître les personnes qui apportent un soutien financier appréciable à l'Université de Moncton. La photo, prise lors de la cérémonie d'investiture au campus de Moncton, nous fait voir la présidente de l'Ordre, Antonine Maillet, en compagnie de l'un des patrons, le sénateur Louis J. Robichaud. Deux autres cérémonies d'investiture auront lieu, au campus de Shippagan, le 14 juin, et au campus Saint-Louis-Maillet, le 20 septembre.

Cours d'été à l'Éducation permanente

Vingt-trois cours de premier et deuxième cycles seront offerts cet été par l'Éducation permanente. Les cours seront donnés à compter du 2 juillet dans les programmes suivants : biologie, éducation, formation au niveau élémentaire, français, histoire, psychopédagogie, psychologie, sociologie, sciences religieuses, service social, et administration des affaires. Le cours de la Maîtrise en administration des affaires AD 6218, Séminaire en management : gestion de projet, sera offert pour la première fois.

Ce cours à distance vise en premier lieu à fournir aux étudiants et étudiantes un cadre conceptuel global devant servir à l'étude de la gestion de projets. Il permet d'identifier le cheminement général d'un projet, puis d'en définir et d'en caractériser les principales étapes pour différents types de projets. Dans un deuxième temps, le cours a comme objectif de présenter le processus général de gestion et d'en saisir les dimensions propres au contexte de projet. En particulier, on étudiera la dimension organisationnelle, soit les différents types de structure, les principaux mécanismes de coordination que l'on y retrouve, les rôles et fonctions des gestionnaires de projets ainsi que les conditions particulières environnant l'exercice de ces rôles. Finalement, ce cours permettra d'identifier les problèmes que l'on retrouve en gestion de projets, ainsi que les principales causes de réussite ou d'échec.

Six classes participeront simultanément au cours AD 6218 grâce à la vidéoconférence, aux trois campus, ainsi qu'à Bathurst (CCNB), à La Butte, N.-É. (Collège de l'Acadie) et à Wellington, I.-P.-É (Centre de formation pour adultes).

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles à l'Éducation permanente, local 340 Taillon. Les personnes qui désirent s'inscrire doivent s'y présenter au plus tard le 26 juin, à l'exception du cours AD 6218 dont la date limite d'inscription est le 21 juin.

Les droits de scolarité devront être acquittés lors de l'inscription : cours de trois crédits du premier cycle : 228 \$; cours de trois crédits du deuxième cycle : 267 \$; cours de trois crédits du deuxième cycle hors du Nouveau-Brunswick : 400 \$; cours tutoriel : 300 \$. L'étudiant étranger devra débourser un montant additionnel de 56 \$ par crédit.

Renseignements: 858-4121 ou, sans frais, le 1-800-567-3236.

ClarisWorks et WordPerfect

Nouveaux ouvrages disponibles en septembre

Johanne Vallée et Jean Simard, de la Faculté des sciences de l'éducation, vont publier les ouvrages ClarisWorks et WordPerfect, développés grâce au soutien des membres du Département de technologie de l'École de génie. Publiés dans la collection Un écran vaut mille mots aux Éditions d'Acadie, ils seront disponibles dès la rentrée universitaire de septembre.

ClarisWorks 1.0

Ce livre couvre les fonctions importantes de ce logiciel intégré très populaire en classe et à la maison. Les parties du logiciel, soit le traitement de texte, le dessin, les bases de données et les feuilles de calcul, sont expliquées de façon simple et facile à comprendre.

Les étudiants et étudiantes aussi bien que les membres du corps professoral apprécieront les explications des diffé-

Président d'assemblée

Pierre Dion, professeur au Département de psychologie de la Faculté des sciences sociales, a été réélu président d'assemblée du Sénat académique pour une septième année de suite. Cette année, suite à un appel de candidatures, trois personnes avaient offert leurs services.

Le Sénat a par ailleurs procédé aux nominations suivantes :

- Denis Michaud, étudiant au campus de Moncton, au Bureau de direction du Sénat;
- les étudiants Stéphane LeBlanc et Denis Michaud, ainsi que les professeures Linda Lequin et Louise Péronnet, tous du campus de Moncton, au Comité d'attestation d'études;
- Edgar Robichaud, directeur de l'École des sciences forestières, Lita Villalon, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales, et Denis Michaud, au Comité conjoint de la planification;
- Manfred Winter, professeur au campus de Moncton, et Denis Michaud, au Comité des programmes.

rentes parties. Il n'est pas nécessaire de suivre le manuel de façon linéaire. Le livre a été conçu de façon à couvrir une seule, plusieurs ou toutes les parties. Par contre, il est aussi possible d'apprendre les applications de ClarisWorks en suivant les étapes logiques de ce manuel.

WordPerfect 6.0a

Ce livre couvre les fonctions les plus importantes du progiciel. Par exemple, on peut créer une note de service de fière allure avec graphique, fusionner des renseignements de sources multiples, préparer un tableau assorti de fonctions mathématiques, éiaborer un curriculum vitae ou réaliser d'autres fonctions plus avancées mais qui restent courantes dans un traitement de textes.

Finalement, il est bon de remarquer qu'il y a suffisamment de similitudes entre WordPerfect 6.0a et la version 6.1 pour permettre, avec ce livre, un apprentissage facile de cette plus récente version du populaire traitement de textes. Sauf une présentation légèrement différente, mais quand même facile à percevoir, les fonctions et activités de ce livre permettront d'apprendre aussi aisément le progiciel WordPerfect 6.1.

Les livres de la collection Un écran

vaut mille mots s'adressent aussi bien à l'enseignement individualisé qu'à l'enseignement en classe. Les auteurs proposent un cheminement explicite et bien illustré qui permet de mener à bien des activités concrètes et utiles. Les ouvrages contiennent trois parties : les principales composantes d'un microordinateur; les fonctions principales de Windows 3.1; et l'utilisation des différentes fonctions du logiciel. La présentation logique et matérielle a été conçue de façon à fournir le maximum de renseignements visuels, tout en réduisant au minimum les lectures préalables à l'accomplissement des tâches qui y sont décrites.

Les guides ont été rédigés par des formateurs d'expérience qui enseignent l'informatique depuis plusieurs années. Ces ouvrages rendent l'apprentissage facile et intéressant grâce à la démarche pédagogique déjà expérimentée et appréciée par de nombreuses personnes.

On peut se procurer ces livres en commandant par l'entremise de la Librairie acadienne, ou par courrier électronique aux Éditions d'Acadie à l'adresse edacadie@nbnet.nb.ca

Pour de plus amples renseignements, prière de composer le numéro 857-8490.



DES SOUHAITS DE BON ANNIVERSAIRE - Dorine Mazerolle, guide à temps partiel au Musée acadien, a fêté son 80e anniversaire de naissance et, samedi dernier, pour souligner cette occasion, plusieurs parents et amis sont venus la saluer à la résidence de sa fille, Francine LeBlanc. La communauté universitaire profite de l'occasion pour offrir ses bons souhaits à Mme Mazerolle.

Deux camps d'été *Génie Tech* sont offerts par l'École de génie

L'École de génie organise deux camps d'été *Génie Tech*, du 16 au 21 juin pour les élèves de la sixième à la huitième année, et du 18 au 23 août pour ceux et celles de la neuvième à la onzième année.

Génie Tech, c'est un camp d'une semaine. Les élèves arrivent le dimanche après-midi, demeurent dans une résidence du campus de Moncton et prennent leurs repas à la cafétéria. Ils sont supervisés 24 heures par jour par des moniteurs et des enseignants, qui sont des étudiants et étudiantes universitaires qui se destinent à l'enseignement. Ils sont responsables et bien préparés et ont reçu la formation de l'ambulance Saint-Jean.

L'enseignement modulaire médiatisé est utilisé. Les élèves travaillent en équipe de deux à la réalisation de projets. Les médias et les ordinateurs sont utilisés pour faciliter l'apprentissage. L'ordinateur est utilisé pour des simulations,

prendre des mesures, contrôler des appareils et pour le traitement de l'information. Les élèves choisissent quatre modules sur une possibilité d'une vingtaine. Ils pourront se familiariser avec des thèmes tels le vol spatial, l'ordinateur, l'autoroute électronique, le laser, la robotique, le karting, etc.

Les ateliers débutent à 8 h 30 et se terminent à 15 h 20. Des activités sportives et sociales occupent le reste de la journée. Le coût est de 320 \$ pour une semaine. Le comité organisateur peut accepter des élèves de la région de Moncton au camp de jour, au coût de 160 \$.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou vous inscrire, veuillez communiquer avec Charles Allain, Département de technologie, Université de Moncton, Moncton, N.-B., E1A 3E9, au numéro 858-4476, télécopieur : 858-4317, courrier électronique : techno@umoncton.ca..

Un équilibre juste et raisonnable

Selon l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), les dispositions visant les établissements d'enseignement et les bibliothèques que contient le projet de modification de la Loi sur le droit d'auteur constituent un compromis honorable.

Sally Brown, vice-présidente aux relations extérieures de l'AUCC, mentionne que le gouvernement fédéral est parvenu «à rédiger un projet de loi qui trouve un équilibre juste et raisonnable entre les droits des créateurs universitaires et autres et les besoins des utilisateurs qui doivent avoir accès au matériel protégé.

Le projet de loi, une fois adopté, permettra aux universités et à leurs bibliothèques d'offrir de meilleurs services aux membres du corps professoral

Exposition

Jusqu'au 30 juin, la Galerie d'art présente *Couleurs de cultures*, des oeuvres de Harlan Johnson, choisies entre 1993 et 1996.

Les heures d'ouverture sont de 13 heures à 16 h 30, sept jours par semaine. Bienvenue à tous. et aux étudiants et étudiantes. Les bibliothèques, pour fins d'étude privée ou de recherche, pourront reproduire en exemplaire unique un article de non fiction publié dans un périodique. Une bibliothèque pourra de plus accomplir pour les usagers d'une autre bibliothèque les actes qu'elle peut accomplir pour ses propres usagers. En ce qui a trait aux photocopies effectuées par les usagers, la responsabilité des bibliothèques est maintenant limitée. Enfin, le projet de loi permet la reproduction, à des fins éducatives, d'émissions ou de commentaires d'actualités diffusés à la radio ou à la télévision.

«Les nouvelles dispositions visant les établissements d'enseignement et les bibliothèques faciliteront le travail des chercheurs universitaires, lesquels doivent avoir un accès raisonnable aux oeuvres protégées servant à leur recherches, ajoute Mme Brown. Nous sommes cependant attristés par le fait que le gouvernement n'ait pas clarifié le concept fondamental d'utilisation équitable, le principe par lequel on peut se servir d'une oeuvre à des fins d'étude privée ou de recherche sans avoir à obtenir la permission du détenteur des droits de l'oeuvre.»

Soutenance de thèse

Theresa Mea soutiendra sa thèse de maîtrise au Département d'études françaises, intitulée La gradation des adverbes d'intensité forte dans le parler acadien de la région du nordest du Nouveau-Brunswick, le lundi 17 juin, à 14 heures, dans la salle 107 de la Faculté des arts.

Les membres du jury sont Jean-Marcel Leard, de l'Université de Sherbrooke, examinateur externe; Louise Beaulieu, du campus de Shippagan, examinatrice interne; et Gisèle Chevalier, directrice de thèse.

Bienvenue aux personnes intéressées. Renseignements: 858-4050.

Les nouvelles technologies

Un poste de directeur ou directrice à la Direction des technologies de l'information et des communications sera créé.

L'Université veut ainsi étendre son rayonnement en utilisant au maximum les nouvelles technologies pour diffuser la production universitaire, promouvoir et développer la culture technique grâce à la présence des technologies de l'information et des communications, et améliorer les infrastructures technologiques nécessaires afin d'assurer la qualité et l'efficacité des services de gestion.

La personne choisie renseignera, conseillera et assistera le Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines dans la mise en oeuvre d'un Plan de développement des technologies de l'information et des communications de l'Université. Elle s'occupera également de la planification, du développement, de l'administration et de la coordination des priorités de l'Université quant à l'utilisation des technologies en enseignement, en recherche et en administration. Enfin, elle dirigera les services informatiques, audiovisuels, télématiques et téléphoniques du campus de Moncton et coordonnera l'acquisition de l'équipement et des logiciels informatiques.

Loisirs socioculturels

Nouvelle formule pour l'achat de spectacles

Cette année, le Service des loisirs socioculturels propose une nouvelle formule pour l'achat de spectacles pour la saison.

La plupart des spectacles sont regroupés et les personnes intéressées peuvent bénéficier d'un rabais en s'abonnant à une ou plusieurs séries danse, humour, théâtre, acadienne et, bien sûr, le Coup de coeur francophone en Acadie.

Série danse

En danse, il y aura présentation de trois spectacles, le *Royal Winnipeg Ballet*, le *Toronto Dance Theatre* et la Baie en joie, groupe de la Nouvelle-Écosse, avec la participation des Feux Châlins.

Série théâtre

La série théâtre présente trois pièces qui rendent hommage à d'excellents dramaturges canadiens : Le monde de Tremblay, Laura, Manon, Jeannine et les autres, spectacle créé à partir de textes de Michel Tremblay; Le Djibou ou l'Ange déserteur, de l'auteur acadien Laval Goupil; et Valentine, d'Antonine Maillet, une traduction de Shirley Valentine, de Willy Russel.

Série concert

La série de concerts Radio-Canada au Théâtre Capitol en comprendra neuf. Le Quatuor Arthur-LeBlanc, en résidence à l'Université, participera à trois reprises, et le dernier concert de la saison, en mai 1997, mettra en vedette le pianiste de renommée internationale, Louis Lortie.

Ces concerts seront diffusés ultérieurement sur les bandes AM et FM de langue française et de langue anglaise. A la chaîne culturelle FM, les concerts seront diffusés à l'émission *Concert* dimanche au cours de la saison automnehiver, ainsi que dans le cadre de l'émission L'Art, pour le plaisir, le samedi matin à la radio de Radio-Canada en Atlantique.

Série humour

La série humour propose également quatre spectacles : L'Ensemble vide, Mario Jean et Les 4-Alogues; la série acadienne présentera L'Ensemble Quigley, qui lancera son deuxième album en septembre, et Barachois qui lancera le sien en juin.

Le Coup de coeur francophone en Acadie, qui en est à sa cinquième édition dans la région de Moncton, présentera trois spectacles mettant en vedette sur une même scène un artiste de renommée et un talent de la région.

Concours de subventions

La Faculté des études supérieures et de la recherche rappelle aux membres du corps professoral, qui ont l'intention de faire une demande de subvention auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie à l'automne, que la date limite de présentation des documents préliminaires est le 15 août.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les renseignements nécessaires auprès de la FESR, pavillon Léopold-Taillon, au 858-4310.

Les Printemps de la Vallée

Les Printemps de la Vallée, une série de concerts mettant en vedette des artistes de renommée, revient pour une deuxième année au Monument Lefebvre, à Memramcook.

La programmation comprend des concerts de musique classique et populaire. Roland et Johnny donneront un spectacle, le 15 juin.

L'entrée est de 12 \$ et les billets sont en vente aux deux Librairie acadienne, à l'Institut de Memramcook et au Monument Lefebvre. Renseignements : 758-9808.



Les Feux Châlins

Conférence de Yasuaki Sasamura

Le professeur Yasuaki Sasamura fera une présentation en anglais, intitulée "Education in Japan", le mercredi 19 juin, à 15 h 30, dans l'amphithéâtre D-102 du pavillon Rémi-Rossignol.

Le système d'éducation au Japon est présentement en transition suite à des réformes au niveau national. Cette conférence parlera de l'organisation actuelle des écoles, universités et collèges de technologie, ainsi que de l'utilisation des ordinateurs et approches multimédias pour fins d'enseignement.

Le professeur Sasamura est diplômé du "Mororan Institute of Technology" En 1993, il a passé trois mois en congé sabbatique au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton comme associé de recherche. Ses intérêts dans le domaine de l'éducation concernent le développement de systèmes d'enseignement utilisant des ordinateurs et des moyens audiovisuels.

Bienvenue aux personnes intéressées.

Un premier Expo enseignement présenté à l'Université Ste-Anne en octobre

Un premier Expo enseignement des universités de l'Atlantique, parrainé par le Comité pour le développement professionnel de l'Association des universités de l'Atlantique, aura lieu le samedi 26 octobre, à l'Université Ste-Anne, à Pointede-l'Église, en Nouvelle-Écosse.

Cet Expo enseignement a pour but d'améliorer l'enseignement universitaire en permettant aux membres du corps professoral de partager leurs réussites pédagogiques avec leurs collègues des autres universités. Il propose aux personnes participantes une pleine journée de courtes présentations suivies d'une période de questions, de sessions d'affichage et de démonstrations. Des professeurs et professeures de différentes provinces de l'Atlantique et représentant une variété de disciplines présenteront des pratiques et des techniques pédagogiques innovatrices et efficaces,

tout en mettant l'accent sur les aspects pragmatiques de l'enseignement.

Les présentations peuvent être faites en français ou en anglais, mais ne devraient pas dépasser une durée de 15 minutes. Toute présentation doit traiter d'une solution à une question pédagogique spécifique et pratique plutôt que théorique. Le comité d'organisation encourage les présentateurs et présentatrices à se servir d'une aide visuelle dans la mesure du possible. Les «tuyaux» pédagogiques et la démonstration de logiciels et d'aides pédagogiques visuelles ou autres peuvent faire l'objet d'une session d'affichage.

Veuillez envoyer toute proposition (de 150 à 200 mots) par courrier électronique, de préférence avant le 21 juin. Toute proposition sera soumise à l'arbitrage.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ian M. Richmond, vice-recteur à l'enseignement, Université Ste-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, BOW 1MO, au numéro 902-769-2114, courrier électronique : richmond@ustanne.ednet.ns.ca

Création d'un Doctorat en psychologie...

suite de la page 1

«Pour le moment, le programme actuel demeure et nous n'excluons pas la possibilité qu'il soit retenu pour l'avenir, a expliqué M. Robichaud. Cependant, nous avons reçu le mandat d'explorer différentes alternatives, notamment un partenariat qui permettrait d'offrir le programme de baccalauréat spécialisé avec la participation de troupes de théâtre, de conservatoires et d'autres universités. Il serait possible également de proposer d'autres types de formation en théâtre.»

Baccalauréat multidisciplinaire

Au cours de la réunion, le Sénat a aussi donné son aval à un baccalauréat multidisciplinaire, qui est le Baccalauréat ès arts (libre) renouvelé.

«Nous prévoyons que ce programme multidisciplinaire sera en demande car il permet aux étudiants et étudiantes d'acquérir une formation générale et de choisir eux-mêmes les concentrations selon les thèmes qui les intéressent, a dit le Recteur. Ce genre de formation polyvalente semble être de plus en plus prisée par les employeurs.»

Au nombre des autres décisions prises lors de la réunion, notons :

- l'adoption d'une proposition recommandant que Simone LeBlanc-Rainville soit nommée secrétaire générale de l'Université de façon intérimaire et à

Retour annuel

Le retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s aura lieu du 4 au 6 octobre. Pour de plus amples renseignements vous pouvez joindre Vincent Bourgeois, au 858-4130. temps partiel pour une autre année;

-l'adoption d'un document-cadre qui définit les fonctions et rôles de la Faculté des études supérieures et de la recherche, incluant des modifications aux règlements régissant les études de deuxième cycle;

-l'adoption d'un document qui donne une définition des programmes coopératifs, décrit les objectifs et avantages et propose une procédure pour la désignation de tels programmes.



FONDS DE BOURSES YVES-LEBLANC - La famille et les amis de Yves LeBlanc ont fait une contribution de 10 000 \$ à la campagne Impact qui servira à créer le Fonds de bourses Yves-LeBlanc dont les intérêts générés annuellement seront distribués à des étudiants et étudiantes inscrits à temps complet au campus de Moncton, de préférence à un membre des Aigles Bleus au hockey ou à un athlète du sud-est du Nouveau-Brunswick. Dans la photo, le père de Yves, Gérald LeBlanc, signe le livre des invités, en compagnie du recteur, Jean-Bernard Robichaud, à gauche, et Pierre Belliveau, entraîneur-chef des Aigles Bleus au hockey.

L'Université souligne son 33e anniversaire le 19 juin

Le 33e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton sera souligné le 19 juin lors d'activités organisées à l'intention du personnel dans chacune des constituantes.

Au campus de Moncton, la fête est organisée par le Secteur des ressources humaines et un comité d'organisation composé de personnes représentantes des diverses associations d'employés et employées.

Le rassemblement est prévu pour 11 heures, près du pavillon Taillon. Tous les membres du personnel, les étudiants et étudiantes, le personnel à la retraite, ainsi que les sous-traitants de l'Université sont invités à prendre part à la fête.

Un hommage sera rendu aux 44

membres du personnel qui ont pris leur retraite au cours de l'année. Les nouveaux membres du Club des 10 ans et du Club des 25 ans seront aussi honorés lors d'une remise de plaque. Cette année, 30 membres du personnel en sont à leur dixième année de service et 24 autres travaillent à l'Université depuis 25 ans.

Comme c'est désormais l'habitude, un repas, comprenant du fricot, du poulet, des salades, hamburgers..., sera servi à tous les membres de la communauté universitaire. Après le repas, un casino et un mini-bingo seront organisés et des prix pour une valeur approximative de 2 000 \$ seront distribués aux gagnants.



DON DE 10 000 \$ - Me Ronald LeBlanc, de Moncton, a fait une contribution de 10 000\$ à la campagne financière Impact qui servira à créer un fonds de bourses dont les intérêts seront distribués annuellement à un ou des membres du Club des Aigles Bleus au hockey. Me LeBlanc devient membre de l'Ordre des Régents et des Régentes. Dans la photo, il présente son don au recteur, Jean-Bernard Robichaud, à gauche.

Colloque conjoint Québec-Atlantique

Le 46e Colloque des sciences mathématiques du Québec se tiendra conjointement avec la 20e Conférence en mathématiques et statistique de l'Atlantique, les 18 et 19 octobre, au pavillon Rémi-Rossignol.

Environ 150 personnes participantes pourront assister à trois conférences ainsi qu'à de nombreuses communications portant sur divers aspects des mathématiques. Les principaux conférenciers seront Gilles Brassard, de l'Université de Montréal, Maxime Burke, de l'Université

de l'Ile-d-Prince-Édouard, et Léon Glass, de l'Université McGill.

Pendant le congrès, les étudiants et étudiantes de premier cycle des provinces de l'Atlantique auront la chance de participer au concours de mathématiques, organisé annuellement par le Conseil des provinces atlantiques pour les sciences (Cipas).

La Conférence en informatique de l'Atlantique, organisée par le Département d'informatique, se déroulera simultanément dans le même édifice.

Spectacle de DansEncorps

La compagnie DansEncorps présente Création Danse 1996, le samedi 22 juin, à 20 heures, dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois.

Pour réserver ou obtenir d'autres renseignements, composez le 855-0998.

CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le jeudi à 16 h 30 pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.

Téléphone: (506) 858-4129 Télécopieur: (506) 858-4379

Paul-Émile Benoit, directeur Nicole Cormier, secrétaire administrative Ghislaine Arsenault, agente des communications William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172.

Imprimé sur du papier recyclé.